

# Les prix des orges et des céréales fourragères payés en décembre 2013

17/01/2014 | FH • Terre-net Média

Comme chaque mois, FranceAgriMer dresse un panorama des prix des principales céréales payés aux agriculteurs. Pour le mois de décembre, les orges fourragères et les orges brassicoles de printemps ont subi des corrections modérées à la baisse.



Le prix ferme  
des orges  
brassicoles  
d'hiver gagne  
6 euros, à  
165  
€/t. (@Terre-  
net Média)

« Les achats se font à présent majoritairement en modalité ferme, quelle que soit l'espèce. Les achats fermes représentent en moyenne 78 % des transactions pour l'ensemble des espèces enquêtées, avec un minimum de 57 % pour les achats de maïs et un maximum de 86 % pour le triticale.

La décote par rapport aux prix pratiqués il y a un an s'amenuise. En moyenne pour l'ensemble des espèces enquêtées, les prix actuels sont inférieurs de 26 % à leurs niveaux constatés il y a un an. L'avoine conserve la plus importante décote : - 37 % »

## Orges

« Les orges fourragères et les orges brassicoles de printemps font figure d'exception ce mois-ci, avec des prix d'achat fermes qui subissent des corrections à la baisse. Celles-ci restent toutefois modérées. Le prix ferme des orges fourragères s'établit ainsi à 159 €/t et celui des orges brassicoles de printemps à 170 €/t. Le prix ferme des orges brassicoles d'hiver gagne 6 euros, à 165 €/t. La part des achats réalisés en modalité ferme progresse pour les orges de brasserie : elle atteint 66 % en brassicoles d'hiver et 74 % en brassicoles de printemps. Le mouvement est inverse sur les orges de mouture, avec une part des achats fermes qui recule de 83 à 72 % sur le mois.

Les écarts de prix interrégionaux sont supérieurs à 10 euros tant en brassicoles qu'en fourragères. Les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Nord : 166 €/t en orges de mouture, 174 €/t en orges brassicoles d'hiver et 177 €/t en orges brassicoles de printemps. »

## Maïs

« La répartition des achats de maïs s'inverse en décembre : 57 % des transactions sont à présent réalisées en modalité ferme. En revanche, les prix moyens à l'échelle nationale se maintiennent presque inchangés sur le mois après le repli enregistré en novembre : 136 €/t pour le prix d'acompte et 155 €/t pour le prix ferme. Les écarts de prix interrégionaux sont compris dans un intervalle de 9 euros en acompte et de 6 euros en ferme. Les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Centre-Ouest. La baisse de prix sur un an dépasse 30 % quelle que soit la modalité d'achat. »

## Avoine et triticale

« 86 % des achats de triticale sont réalisés en modalité ferme, soit le plus fort taux parmi les espèces enquêtées. Le prix moyen d'achat du triticale a encore gagné quelques euros sur le mois et se porte à 160 €/t, soit 27 % de moins qu'il y a un an.

Le prix ferme de l'avoine bénéficie de la plus forte augmentation (+ 11 €/t) après le blé dur. A 139 €/t en décembre, la décote de prix sur un an recule de 5 points, mais reste la plus élevée parmi les espèces enquêtées à - 37 %. L'acompte ne représente plus que 22 % des achats, contre 37 % le mois dernier, pour un prix moyen de 125 €/t. »

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur :

[Observatoire des marchés de Terre-net.fr](http://Observatoire des marchés de Terre-net.fr)

D'après la note de conjoncture de FranceAgriMer de janvier 2014 Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

